



Women engage for a common future

## La perspective de WECF sur la révision de la directive sur l'utilisation durable des pesticides

Women engage for a Common Future (WECF) accueille favorablement la révision de la Commission européenne de la directive sur l'utilisation durable des pesticides. Active depuis ses débuts sur les effets des pesticides sur la santé et l'environnement, WECF œuvre pour des systèmes agro-alimentaires sains, justes et durables. Le futur règlement sur l'utilisation durable des pesticides vise la protection de l'environnement et de la santé aux termes de l'article 192 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne. **La proposition faite par la Commission ne remplit pas suffisamment cet objectif.**

La réduction de 50% des pesticides dans l'UE d'ici 2030 est ambitieuse. Néanmoins, les moyens de l'atteindre paraissent inadaptés. En laissant les Etats membres fixer leurs objectifs cette transformation ne se fera pas au rythme adapté pour une meilleure protection de la santé et l'environnement. Le manque d'avancées dans la réduction de l'utilisation des pesticides résulte déjà du manque d'ambition et d'implication des Etats membres dans la directive sur l'utilisation des pesticides.

Nous demandons que les objectifs des Etats membres soient fixés et surveillés au niveau de la **Commission en coopération avec les Etats membres**. De plus, si l'Etat membre surpasse l'objectif, ce dernier pourra être révisé pour un plus ambitieux. Ceci permet aussi aux citoyen·nes européen·nes de pouvoir avoir un avis critique sur les résultats de leur Etat et d'être acteur·trices.

La restriction de l'usage dans les zones sensibles est indispensable. Les produits phytopharmaceutiques ne doivent pas être utilisés dans les périmètres des espaces naturels (Natura 2000).

Les populations doivent être informées des produits utilisés et savoir à quelles substances elles sont exposées. Nous demandons que la Commission révise le choix de l'indicateur HR1. Il biaise les résultats concernant l'usage des pesticides en étant défavorable aux produits utilisés dans l'agriculture biologique. Il favorise les substances les plus dangereuses.

Des substances très toxiques sont utilisées en masse dans l'UE. La liste des substances candidates à la substitution est mis en œuvre trop lentement. Nous soutenons que cette révision doit être l'occasion d'accélérer cette substitution et d'interdire enfin ces substances.

**A l'échelle du règlement, il s'agit d'introduire des dispositions relatives à la transition vers des systèmes agroécologiques et des systèmes alimentaires durables.**

Les formations dispensées aux personnes utilisatrices ou distributrices doivent avoir l'obligation de conseils vers le choix de produits moins dangereux pour la santé et l'environnement.

La lutte intégrée contre les nuisibles est indispensable. Obligatoire dans la version en vigueur de la directive, le nouveau règlement prévoit de verser aux producteur·rices n'ayant pas encore intégré le système, des subventions pour faciliter la transition. Nous soulignons l'incohérence d'aider financièrement des exploitations agricoles à se mettre en conformité avec une règle juridique



Women engage for a common future

**contraignante.** Ceci revient à payer les obligé-es pour qu'ils respectent le droit au lieu **de les sanctionner.**

Nous demandons **l'interdiction des produits phytopharmaceutiques à la vente pour les particulier-es dans l'Union européenne.** Les non-professionnel·les utilisent des pesticides sans les équipements nécessaires, sans formation à leur usage, sans respect des dosages ni des règles d'élimination adaptées (pas dans les ordures ménagères ou l'environnement) ! Ces usages participent à la dégradation de la santé et de l'environnement.

Nous demandons que Etats membres mènent auprès des populations rurales et urbaines, des **campagnes de sensibilisation sur les effets des pesticides sur la santé et l'environnement** et les alternatives possibles à leur emploi.

Les ventes des pesticides contrefaits, notamment sur internet et du stockage et du recyclage des produits doivent être abordés dans ce texte.